



LA CGT TOUJOURS À VOS CÔTÉS POUR FAIRE ENTENDRE VOS REVENDICATIONS

Les syndicats CGT d'Aubervilliers (ICTAM et Base) ont toujours dénoncé **la maltraitance du personnel au travail et œuvrent au bien-être des agent.es** et ce, **sous quelle que mandature que ce soit.**

Nous avons donc porté vos questions et inquiétudes, par mail à Madame le Maire et en séance CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) du 18 septembre dernier, et nous souhaitons vous faire part de l'avancée de plusieurs dossiers.

Premier sujet d'inquiétude : le personnel en souffrance

Aujourd'hui, le travail des représentant.es du personnel CGT a permis **l'ouverture de deux enquêtes administratives au service des Affaires juridiques ainsi qu'à la direction de la Communication** (la première est en cours et la seconde débutera courant novembre).

La ténacité du syndicat a permis de ne pas passer sous silence des affaires de souffrance au travail ! La CGT saura rester attentive sur les suites données aux enquêtes pour faire prévaloir le respect mutuel entre agent.es au travail et demandera à la Municipalité de mettre en place ce qui est prévu par la loi (dispositif de signalement : actes de violences, discrimination, harcèlement ou propos sexistes).

Deuxième sujet d'inquiétude : la restauration collective

L'avenir du FJT, géré par Alteralia, et plus largement de la restauration collective à Aubervilliers ont été abordés en séance CHSCT. Une **étude est en cours par l'administration** (tickets restaurant, accès à un restaurant inter-entreprises, recensement des sites par le PRT pour des lieux de restauration pouvant accueillir 10 personnes). Cette étude permettra au contrôleur de gestion d'affiner son estimation concernant le coût des tickets restaurant et à Madame le Maire de prendre une décision politique. **L'administration doit se revoir le 24 novembre prochain.**

En attendant, nous ne saurons nous satisfaire de la situation actuelle et nous voulons des réponses concrètes et rapides : depuis la fermeture du FJT en mars 2020, les agent.es n'ont pas d'accès à un repas complet et à un prix raisonnable. Quant au lien social entre services sur la pause de midi, il ne se fait plus !

Le Bureau Exécutif du COS (CGT) proposera de soumettre au vote du prochain Conseil d'Administration du 3 novembre le **remboursement des cartes prépayées par les agent.es.**

**La CGT restera mobilisée afin que les agent.es de la Ville retrouvent un lieu de restauration satisfaisant qui réponde aux besoins d'une collectivité comme la nôtre.
Elle restera également attentive à vos conditions de travail.**

MAIS RIEN NE SERA POSSIBLE SANS VOTRE IMPLICATION !!!
UNE QUESTION ? UN PROBLÈME NE RESTEZ PAS SEUL,
CONTACTEZ ET REJOIGNEZ LA CGT